Envoyé en préfecture le 23/04/2019
Reçu en préfecture le 30/04/2019
Affiché le
ID : 057-215703232-20190410-2019_45-DE

VILLE DE HETTANGE-GRANDE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2019-45

SEANCE DU 10 AVRIL 2019

Sous la Présidence de M. Roland BALCERZAK, Maire

Nombre des Conseillers Elus
29

Conseillers en fonction
29

Conseillers présents
19

Présents : MM et Mmes, BALCERZAK Roland, PETERMANN Mathieu, CONTRERAS Céline, ROBINET David, VIGNERON Olivier, FRANCK Virginie, CENDRON Marguerite, OLIGER Yannick, MARINGER Christelle, ROSENFELDER Gérard, KRIEGER Marie-Odile, DEROCHE Evelyne, WOJTYLKA Martial, DAP Frédéric, VERRIER Hervé, ROSIN Laurette, ROTH Sophie, VEIDIG Patricia, BALLESTA Genaro.

Ont donné procuration : M. MARQUES DA SILVA Constantin à M. ROBINET David, M. KURDZIEL René à M. WOJTYLKA Martial, M. PAQUET Christopher à M. BALCERZAK Roland, Mme DIGNIEL Marina à M. VIGNERON Olivier, M. COCCO Marc à Mme CONTRERAS Céline, Mme FERRY Marie-Laure à Mme ROTH Sophie.

Absents : MM et Mmes BOULANGER Christelle, GWIAZDA Daniella, CLEMENT Edouard, GALLEGO François.

1ère Commission : FINANCES - ADMINISTRATION GENERALE - RESSOURCES HUMAINES

ORIGINE : POLE ADMINISTRATION
Service des Finances

OBJET : FIXATION DU TAUX DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES POUR 2019

Rapporteur : Roland BALCERZAK, Maire

L'Assemblée Municipale est appelée à se prononcer sur le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour 2019.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 27 mars 2019, il a été présenté à l'Assemblée Municipale à l'occasion du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) les éléments de prospective s'attachant au Budget Primitif 2019.

Envoyé en préfecture le 23/04/2019
Reçu en préfecture le 30/04/2019
Affiché le
ID : 057-215703232-20190410-2019_45-DE

Le tableau ci-après récapitule les bases définitives 2018, estimées au BP 2019 avec le produit attendu.

Foncier non-bâti	2018	BP 2019
	Rôle général définitif	Montant estimé
Bases (en €)	48 767 €	49 300 €
Taux	69,65 %	69,65 %
Produit (en €)	33 966 €	34 337 €

Conformément au Débat d'Orientations Budgétaires du 27 mars 2019, le projet de Budget Primitif 2019 a été établi sans augmentation du taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties.

Le Conseil Municipal :

- fixe le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour 2019 à 69,65 %.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 25 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

Fait et délibéré en séance
le 10 avril 2019
Le Maire

Roland BALCERZAK

VILLE DE HETTANGE-GRANDE

Publiée le : 16 avril 2019